

Journée Académique Régionale de l'Éducation Artistique et Culturelle

Mardi 2 décembre 2014 à Canopé Académie de Strasbourg

Compte-rendu d'atelier

ATELIER 1

Comment articuler les différents temps scolaires, périscolaires et extrascolaires au sein du PEAC ?

Animateurs :

Arlette Laugel - IEN

Louis Ziegler – Chorégraphe

Rapporteur :

Thierry Simon - DAAC

Time is out of joint

Hamlet

L'atelier a permis de rendre compte **d'expériences très concrètes**, d'identifier les raisons qui permettent, dans certains territoires, une mise en cohérence réelle entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Ont également été évoqués les obstacles réels rencontrés sur d'autres territoires, qui semblent freiner l'articulation de ces différents temps.

Dans le quartier de la Meinau (Strasbourg), un travail de concertation entre la direction de la ZEP, les artistes professionnels, le Conservatoire de Strasbourg et les services éducatifs de la Ville de Strasbourg a permis la mise en place d'un dispositif d'expérimentation dans le domaine du chant. Ce dispositif, partant non pas des compétences pré-requises des élèves, d'une quelconque forme d'excellence, mais de l'envie qu'a l'enfant de chanter et de ses appétences, a permis la mise en cohérence de ces différents temps par l'ensemble des acteurs. Ce dispositif, arrivé au terme de l'expérimentation, va probablement se transformer en CHAM. Certains partenaires regrettent que ce nouveau statut isole cette action uniquement dans le temps scolaire, perdant en quelque sorte le bénéfice de l'important travail de concertation qu'avait nécessité le projet initial.

À Rixheim, cet important travail de concertation, mené dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, a duré près de dix-huit mois. Réunissant parents, enseignants, artistes professionnels, élus, structure culturelle de proximité (CREA), cette réflexion commune a pris le parti de mettre l'enfant au cœur du projet, refusant de créer une sorte de "périscolaire-bis", le secteur périscolaire étant déjà fort bien pris en charge par l'agglomération mulhousienne. Dès lors, l'accent a été principalement porté vers la présence d'artistes dans les écoles en temps scolaire.

Sur les 50 classes de la commune, 40 d'entre-elles ont souhaité bénéficier de ce dispositif (1050 élèves sur 1300). Au total, se sont près de 550 heures d'interventions artistiques, financées par la municipalité, et mises en œuvre dans le cadre de projets co-construits (Ville de Rixheim, CREA, artistes, enseignants) dont bénéficient annuellement les enfants.

Les enfants souhaitant poursuivre cette action dans le secteur périscolaire en ont la possibilité, la prise en charge financière étant réalisée, dans ce cadre, en partie par le CREA, et en partie par les parents. Le lien inter-degré est assuré avec la mise en place d'un jumelage avec le collège, effectif depuis deux ans à présent.

De l'avis même de l'adjoint à la culture de la Ville de Rixheim, présent à cet atelier, une telle mise en œuvre globale n'aurait pas été possible sans une implication de tous les acteurs très en amont du projet.

Ailleurs, la réforme des rythmes scolaires a parfois sapé les fondations d'actions artistiques et culturelles préexistantes. Ainsi, le nombre de classes du premier degré fréquentant la Comédie de l'Est, Centre dramatique national d'Alsace, a fortement chuté, du simple fait que le format des spectacles, en durée, excédait, avec la réforme, le temps de présence des enfants en milieu scolaire. En lieu et place de cette fréquentation de spectacle, la structure culturelle voit affluer des demandes ingérables et sans grand sens, comme la demande d'un intervenant artistique pour une activité périscolaire de 40 minutes destinée à 80 enfants.

Dans certains cas, le manque de coordination entre le temps scolaire et le temps périscolaire peut entraîner des incohérences qu'une concertation minimale aurait permis d'éviter, comme l'exemple de ce même spectacle circassien vu par les mêmes enfants, une première fois dans le cadre des activités périscolaires, une seconde fois en temps scolaire.

Dans tous les cas exposés lors de cet atelier, il s'avère évident que sans concertation de départ entre les différents acteurs, sans idée "englobante" du PEAC, la cohérence, l'articulation des différents temps de l'enfant est illusoire. Ce temps de concertation, qui permet aux acteurs des différents temps de l'enfant de dépasser leurs représentations, n'est pas toujours simple à mettre en place, dans la mesure où la prise en charge des enfants par les enseignants se fait pendant que les animateurs du secteur périscolaire auraient possiblement le temps de se réunir, (et inversement). A minima, une réunion de rentrée commune aux enseignants et aux animateurs devrait être mise en place, comme c'est le cas dans certaines communes de la Région.

La mise en œuvre du PEAC dans ces différents temps, sur un territoire, implique une impulsion politique, une identification de la place des partenaires et des ressources locales. À cet égard, force est de constater qu'il existe des espaces périphériques, où la possibilité de trouver un artiste intervenant est plus complexe. C'est particulièrement le cas dans le département du Haut-Rhin, du fait de la forte polarisation de l'activité artistique à Strasbourg. Ce constat pose, également, la question de l'implantation des équipes artistiques sur les territoires, et du financement de leur activité de création et d'intervention dans les différents temps précités.